

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - Ville de Fontainebleau (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21770186100015

POSTE COMPTABLE : FONTAINEBLEAU AVON

M. 14

Décision modificative 2 (3)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL VILLE (4)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Sans Objet

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	24
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	25
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	27
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	28
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	29

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 77186	Ville de Fontainebleau BUDGET PRINCIPAL VILLE	DM 2019
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1478.13	
2	Produit des impositions directes/population	765.11	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1407.85	
4	Dépenses d'équipement brut/population	614.93	
5	Encours de dette/population	1265.68	
6	DGF/population	199.15	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	47.90	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	114.20	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	43.70	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	89.90	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
6574

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) budgétaires 07/34 du 22/03/2007.

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	214 489,54	214 489,54
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		214 489,54	214 489,54

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	41 519,54	41 519,54
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		41 519,54	41 519,54

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	256 009,08	256 009,08
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	6 518 779,45	0,00	0,00	0,00	6 518 779,45
012	Charges de personnel, frais assimilés	10 916 418,00	0,00	0,00	0,00	10 916 418,00
014	Atténuations de produits	374 267,00	0,00	149 470,00	149 470,00	523 737,00
65	Autres charges de gestion courante	2 374 701,00	0,00	20 000,00	20 000,00	2 394 701,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		20 184 165,45	0,00	169 470,00	169 470,00	20 353 635,45
66	Charges financières	500 000,00	0,00	0,00	0,00	500 000,00
67	Charges exceptionnelles	629 200,00	0,00	3 500,00	3 500,00	632 700,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	1 442 955,55	0,00	0,00	0,00	1 442 955,55
Total des dépenses réelles de fonctionnement		22 756 321,00	0,00	172 970,00	172 970,00	22 929 291,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	3 782 000,00	0,00	41 519,54	41 519,54	3 823 519,54
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		5 782 000,00	0,00	41 519,54	41 519,54	5 823 519,54
TOTAL		28 538 321,00	0,00	214 489,54	214 489,54	28 752 810,54

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	28 752 810,54
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	108 600,00	0,00	0,00	0,00	108 600,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 564 720,00	0,00	0,00	0,00	1 564 720,00
73	Impôts et taxes	15 082 355,00	0,00	0,00	0,00	15 082 355,00
74	Dotations et participations	4 088 000,00	0,00	0,00	0,00	4 088 000,00
75	Autres produits de gestion courante	575 526,00	0,00	0,00	0,00	575 526,00
Total des recettes de gestion courante		21 419 201,00	0,00	0,00	0,00	21 419 201,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	253 600,46	0,00	214 489,54	214 489,54	468 090,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		21 672 801,46	0,00	214 489,54	214 489,54	21 887 291,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
TOTAL		21 682 801,46	0,00	214 489,54	214 489,54	21 897 291,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	6 855 519,54
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	28 752 810,54
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	5 813 519,54
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	470 994,76	0,00	0,00	0,00	470 994,76
204	Subventions d'équipement versées	31 000,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00
21	Immobilisations corporelles	5 380 315,98	0,00	0,00	0,00	5 380 315,98
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 955 927,65	0,00	168 964,11	168 964,11	8 124 891,76
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	13 838 238,39	0,00	168 964,11	168 964,11	14 007 202,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000 866,00	0,00	0,00	0,00	2 000 866,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	330 851,61		-127 444,57	-127 444,57	203 407,04
	Total des dépenses financières	2 331 717,61	0,00	-127 444,57	-127 444,57	2 204 273,04
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	16 169 956,00	0,00	41 519,54	41 519,54	16 211 475,54
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	10 000,00		0,00	0,00	10 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		0,00	0,00	100 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	110 000,00		0,00	0,00	110 000,00
	TOTAL	16 279 956,00	0,00	41 519,54	41 519,54	16 321 475,54

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 321 475,54
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 399 480,22	0,00	0,00	0,00	2 399 480,22
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	3 780 000,00	0,00	0,00	0,00	3 780 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 820,55	0,00	0,00	0,00	7 820,55
	Total des recettes d'équipement	6 187 300,77	0,00	0,00	0,00	6 187 300,77
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	950 000,00	0,00	0,00	0,00	950 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	2 312 217,12	0,00	0,00	0,00	2 312 217,12
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	171 000,00	0,00	0,00	0,00	171 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	3 438 217,12	0,00	0,00	0,00	3 438 217,12

Ville de Fontainebleau - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2019

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		9 625 517,89	0,00	0,00	0,00	9 625 517,89
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	3 782 000,00		41 519,54	41 519,54	3 823 519,54
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 000 000,00		0,00	0,00	2 000 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		0,00	0,00	100 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		5 882 000,00		41 519,54	41 519,54	5 923 519,54
TOTAL		15 507 517,89	0,00	41 519,54	41 519,54	15 549 037,43

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	772 438,11
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	16 321 475,54
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	5 813 519,54
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	149 470,00		149 470,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	20 000,00		20 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	3 500,00	0,00	3 500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		41 519,54	41 519,54
Dépenses de fonctionnement – Total		172 970,00	41 519,54	214 489,54

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	214 489,54
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	168 964,11	0,00	168 964,11
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	-127 444,57		-127 444,57
Dépenses d'investissement – Total		41 519,54	0,00	41 519,54

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	41 519,54
---	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	214 489,54	0,00	214 489,54
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		214 489,54	0,00	214 489,54

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	214 489,54
--	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		41 519,54	41 519,54
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	41 519,54	41 519,54

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	41 519,54
---	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	6 518 779,45	0,00	0,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	54 750,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	83 990,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	408 200,00	0,00	0,00
60613	Chauffage urbain	24 000,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	344 900,00	0,00	0,00
60622	Carburants	69 900,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	42 380,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	5 900,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	27 200,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	130 443,00	0,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	29 100,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	31 200,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	18 490,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	52 380,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	213 220,55	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	1 064 450,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	129 800,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	105 688,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	8 000,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	2 500,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	173 700,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	10 700,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	921 700,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	15 000,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	54 300,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	108 100,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	339 905,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	51 600,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	52 360,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	12 037,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	68 377,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 200,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	8 600,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	3 400,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	190 800,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	41 782,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	450 590,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	47 500,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	66 450,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	9 000,00	0,00	0,00
6256	Missions	200,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	4 208,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	55 550,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	61 020,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	37 300,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	17 400,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	224 500,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	178 600,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	332 608,90	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	115 000,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	800,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	18 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	10 916 418,00	0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	2 463,00	0,00	0,00
6331	Versement de transport	83 831,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	28 297,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	105 421,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	4 970 259,00	0,00	0,00

Ville de Fontainebleau - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2019

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	150 914,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités titulaires	948 924,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	1 744 622,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 254 238,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 430 288,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	112 372,00	0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	5 500,00	0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	45 630,00	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	10 489,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	23 170,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	374 267,00	149 470,00	149 470,00
703894	Revers. sur forfait post-stationnement	1 000,00	0,00	0,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	110 267,00	-42 112,00	-42 112,00
739118	Autres reversements de fiscalité	0,00	184 301,00	184 301,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	263 000,00	7 281,00	7 281,00
65	Autres charges de gestion courante	2 374 701,00	20 000,00	20 000,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	4 250,00	0,00	0,00
6531	Indemnités	190 145,00	0,00	0,00
6532	Frais de mission	500,00	0,00	0,00
6533	Cotisations de retraite	9 728,00	0,00	0,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	16 573,00	0,00	0,00
6535	Formation	6 000,00	0,00	0,00
6536	Frais de représentation du maire	3 260,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	171 000,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	10 000,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	3 800,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	223 500,00	0,00	0,00
657361	Subv. fonct. Caisse des écoles	51 000,00	0,00	0,00
657362	Subv. fonct. CCAS	1 350 000,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	334 945,00	20 000,00	20 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		20 184 165,45	169 470,00	169 470,00
66	Charges financières (b)	500 000,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	510 293,29	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-10 393,29	0,00	0,00
6688	Autres	100,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	629 200,00	3 500,00	3 500,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	2 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	15 000,00	0,00	0,00
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	600 000,00	0,00	0,00
6745	Subv. aux personnes de droit privé	3 200,00	3 500,00	3 500,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	5 000,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	4 000,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	1 442 955,55	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		22 756 321,00	172 970,00	172 970,00
023	Virement à la section d'investissement	3 782 000,00	41 519,54	41 519,54
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	2 000 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	500 000,00	0,00	0,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	1 500 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 782 000,00	41 519,54	41 519,54
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		5 782 000,00	41 519,54	41 519,54
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		28 538 321,00	214 489,54	214 489,54

+

RESTES A REALISER N-1 (11)			0,00
-----------------------------------	--	--	-------------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)				0,00
				=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				214 489,54

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	182 300,14
Montant des ICNE de l'exercice N-1	192 693,43
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-10 393,29

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	108 600,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	100 600,00	0,00	0,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	8 000,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 564 720,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	55 000,00	0,00	0,00
70312	Redevances funéraires	22 000,00	0,00	0,00
70321	Stationnement et location voie publique	5 400,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	20 300,00	0,00	0,00
70384	Forfait de post-stationnement	144 000,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	60,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	251 760,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	57 000,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	154 300,00	0,00	0,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	318 000,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	2 500,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	415 400,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	18 000,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	96 000,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	5 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	15 082 355,00	0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	11 795 734,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	890 221,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	14 600,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	14 800,00	0,00	0,00
7338	Autres taxes	780 000,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	350 000,00	0,00	0,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	37 000,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	1 200 000,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	4 088 000,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	2 969 389,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	326 008,00	0,00	0,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	78 140,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	135 245,00	0,00	0,00
744	FCTVA	40 000,00	0,00	0,00
745	Dotation spéciale instituteurs	2 800,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	152 000,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	12 500,00	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	36 000,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	40 000,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	36 122,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	229 552,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	5 984,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	24 260,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	575 526,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	236 500,00	0,00	0,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	305 500,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	33 526,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		21 419 201,00	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	253 600,46	214 489,54	214 489,54
7713	Libéralités reçues	600,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	253 000,46	214 489,54	214 489,54
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		21 672 801,46	214 489,54	214 489,54
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	10 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	10 000,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		10 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		21 682 801,46	214 489,54	214 489,54

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	214 489,54
--	-------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	470 994,76	0,00	0,00
2031	Frais d'études	223 671,80	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	247 322,96	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	31 000,00	0,00	0,00
204115	Monuments historiques	31 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	5 380 315,98	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	473 200,00	0,00	0,00
2116	Cimetières	30 000,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	80 000,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	184 547,80	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	483 754,86	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	41 000,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	267 816,54	0,00	0,00
2138	Autres constructions	69 683,18	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	2 521 013,84	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	4 000,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	92 866,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	18 742,79	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	95 421,20	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	12 497,93	0,00	0,00
2162	Fonds anciens des bibliothèques et musée	53 440,68	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	175 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	301 483,51	0,00	0,00
2184	Mobilier	340 989,77	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	134 857,88	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	7 955 927,65	168 964,11	168 964,11
2313	Constructions	5 708 281,52	168 964,11	168 964,11
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 247 646,13	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		13 838 238,39	168 964,11	168 964,11
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000 866,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 833 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00	0,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	2 001,00	0,00	0,00
16873	Dettes - Départements	160 865,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	330 851,61	-127 444,57	-127 444,57
Total des dépenses financières		2 331 717,61	-127 444,57	-127 444,57
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		16 169 956,00	41 519,54	41 519,54
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	10 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	10 000,00	0,00	0,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	4 500,00	0,00	0,00
13916	Sub. transf cpte résult. Autres EPL	1 700,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	3 800,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	100 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	100 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		110 000,00	0,00	0,00

Ville de Fontainebleau - BUDGET PRINCIPAL VILLE - DM - 2019

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		16 279 956,00	41 519,54	41 519,54
				+
			RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
				+
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
				=
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	41 519,54

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 399 480,22	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	90 000,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	319 799,75	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	1 091 869,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	299 789,23	0,00	0,00
13246	Attrib. de compensation d'investissement	101 128,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	235 000,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	181 894,79	0,00	0,00
1342	Amendes de police non transférable	79 999,45	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	3 780 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	3 780 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 820,55	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	7 820,55	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 187 300,77	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 262 217,12	0,00	0,00
10222	FCTVA	800 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	150 000,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	2 312 217,12	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	5 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	171 000,00	0,00	0,00
2761	Créances avancées en garanties d'emprunt	171 000,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		3 438 217,12	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		9 625 517,89	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	3 782 000,00	41 519,54	41 519,54
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	2 000 000,00	0,00	0,00
15112	Provisions pour litiges	1 500 000,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	500 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		5 782 000,00	41 519,54	41 519,54
041	Opérations patrimoniales (9)	100 000,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	100 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		5 882 000,00	41 519,54	41 519,54
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		15 507 517,89	41 519,54	41 519,54

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	41 519,54
---	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, $RI\ 040 = DF\ 042$.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, $DI\ 041 = RI\ 041$.
- (10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 2 336 717,61	-127 444,57	II -127 444,57
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 995 866,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 833 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	2 001,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	160 865,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		340 851,61	-127 444,57	-127 444,57
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	10 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	330 851,61	-127 444,57	-127 444,57

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 209 273,04	4 173 208,00	0,00	6 382 481,04

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 7 004 128,00	41 519,54	VI 41 519,54
Ressources propres externes de l'année (a)		1 222 128,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	800 000,00	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	150 000,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	101 128,00	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
2761	Créances avances en garanties d'emprunt	171 000,00	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		5 782 000,00	41 519,54	41 519,54
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
15112	<i>Provisions pour litiges</i>	1 500 000,00	0,00	0,00
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>			
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>			
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>			
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	500 000,00	0,00	0,00
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>			
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>			
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>			
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>			
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>	3 782 000,00	41 519,54	41 519,54

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R1068 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	7 045 647,54	1 088 552,77	772 438,11	2 312 217,12	11 218 855,54

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV 6 382 481,04
Ressources propres disponibles	VIII 11 218 855,54
Solde	IX = VIII – IV (5) 4 836 374,50

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
COEURVILLE/2011 COEUR DE VILLE ET TRAVAUX PLACE DE LA REPUBLIQUE	9 708 000,00	20 379,72	9 728 379,72	9 645 879,72	82 500,00	0,00	0,00
EGLISE/2014 EGLISE SAINT LOUIS	7 370 000,00	0,00	7 370 000,00	4 374 633,76	1 991 200,00	1 004 166,24	0,00
MDE/2017 MAISON DE L'ENFANCE	757 500,00	193 500,00	951 000,00	421 145,14	529 854,86	0,00	0,00
BIB/2013 PROJET BIBLIOTHEQUE	6 740 000,00	0,00	6 740 000,00	3 605 850,57	3 064 246,00	69 903,43	0,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 31/12/2999

Présenté par (1),

A , le 31/12/2999

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le 31/12/2999

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .